ECAP® F FIXATIVE

RÉGULATEUR DE FOND ET FIXATIF UNIVERSEL TEINTABLE, PRÊT À L'EMPLOI



DESCRIPTIF

Régulateur de fond et fixatif à base de copolymères acryliques en dispersion aqueuse. Sa formulation est spécialement conçue pour obtenir un haut pouvoir de recouvrement, pour une application intérieure et extérieure. Utilisé pour consolider les supports et les préparer à l'application ultérieure de systèmes décoratifs en pâte, de nature acrylique ou siloxane.

APPLICATION

S'applique comme régulateur de fond pour l'absorption des supports et fixateur pour l'adhérence des finitions. Se destine à une utilisation intérieure et extérieure ainsi que pour les systèmes d'Isolation Thermique par l'Extérieur ECAP®, EDIL-Therm® PSE et EDIL-Therm® Minéral. Ne pas appliquer sur des supports humides, frais ou particulièrement alcalins. Il convient de contrôler que le produit soit bien adapté au support.

RECOMMANDATIONS

- Ne pas appliquer sur des supports gelés ou en phase de dégel.
- Ne pas appliquer directement sur des peintures présentant des vermoulures et des écaillements évidents.
- Protégez des rayons directs du soleil et de la pluie battante au cours des 48-72 premières heures. La température effective et le taux d'humidité de l'air peuvent accélérer ou ralentir le processus de séchage.
- Évitez le contact avec les yeux et la peau.
- Après utilisation du produit, lavez les outils à l'eau.

STOCKAGE

Conservation dans le conditionnement d'origine intact et à l'abri du gel.

Protégez des rayons du soleil.

Temps de conservation : 18 mois en emballage fermé.

SÉCURITÉ

En ce qui concerne les informations relatives à l'élimination, à la manipulation et au stockage correct du produit, consulter la Fiche de Sécurité.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU PRODUIT

Les travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU (Documents Techniques Unifiés) et Cahiers du CSTB en vigueurs, à l'ÉTE (Évaluation Technique Européene) ou ATE (Agrément Technique Européen) et DTA (Document Technique d'Application) ou de l'ATec (Avis Technique) du système d'isolation.

Le support doit être résistant, propre, sec, sans trace de gel, ni poussière.

Conseillé sur :

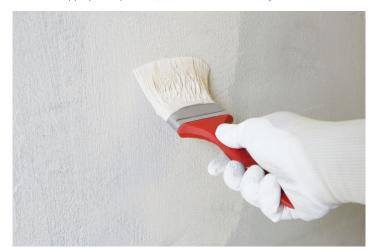
- Le béton,
- les façades enduites,
- les panneaux préfabriqués en béton,
- Les plaques isolantes,
- les surfaces ou plaques de plâtre,
- Les veilles peintures de nature organique ou minérale,
- les systèmes d'isolation thermique ECAP®, EDIL-Therm® PSE et EDILTherm® Minéral.

Déconseillé sur :

- · Les systèmes minéraux (silicates et chaux),
- des supports dégradés et vermoulus.

Après l'avoir mélangé, appliquer **ECAP® F** sur le support en une seule couche avant la pose des peintures ou des revêtements acryliques.

ECAP® F s'applique au pinceau, au rouleau et avec le système Airless.









ECAP® F FIXATIVE

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

Aspect	Liquide
Couleur	Blanc mat (Possibilité d'être teinté dans certaines couleurs du nuancier EDILTECO® France)
Liant	Liant Copolymères acryliques en dispersion aqueuse
Dilution	Prêt à l'usage (max. 10 % d'eau)
Poids spécifique	1,25 kg/L
PH	8,5
Contenu de solides % en poids	63 environ
Viscosité Brookfield	5000 cps à 20 °C
Valeur limite UE de COV (Directive 2004-42-CE) pour primaire (Cat A/g), 50 g/L (2007), 30 g/L (2010)	< 30 g/L de COV
Séchage	Hors Poussière : 30 minutes / Hors pluie : 6h Recouvrable par des RPE : 12h
Température d'application	Entre + 5 °C et + 30 °C
Conservation	Conservation dans le conditionnement d'origine intact, à une température comprise entre + 5 °C et + 30 °C, stabilité de 18 mois.
Conditionnement	Seau en polypropylène de 20 kg
Consommation	Environ 0,200 - 0,250 kg/m ²
*La consommation peut varier sur la base des caractéristiques	de rugosité et d'absorption des supports et du système d'application adopté.

AVERTISSEMENTS

Toujours vérifier le produit avant l'application, pour s'assurer que la couleur corresponde bien à celle demandée. Les réclamations relatives aux coloris ne seront pas acceptées après l'application du produit.

Il est impossible de garantir un séchage sans aucune différence de couleur (tâches) en fonction :

- des variations climatiques et de la situation géographique du bâtiment,
- de l'état du support (structure, pouvoir absorbant, etc.),
- des matières premières naturelles utilisées.

Pour éviter toute différence de couleur, appliquez des produits provenant d'un même lot et d'une même opération de mise à la teinte. Néanmoins, il peut subsister une légère différence de teinte par rapport au nuancier.

Si le produit est appliqué sur des systèmes d'isolation thermique par l'extérieur (ETICS), faites particulièrement attention à la valeur de luminosité de la couleur (pas inférieure à 30). Conformément aux réglementations en vigueur, les teintes de cœfficient d'absorption du rayonnement solaire supérieur à 0,7 sont exclues (en montagne et au-dessus de 1300 m d'altitude, le cœfficient d'absorption est limité à 0,5). On veillera à ne pas juxtaposer, sans joint de fractionnement, les teintes dont la différence de cœfficient d'absorption est supérieure à 0,2.

Toutes les informations figurant sur cette fiche sont purement indicatives et non contractuelles. En effet, ces données sont issues de tests effectués en laboratoire, les caractéristiques finales des produits peuvent plus ou moins varier selon la pose sur chantier et les conditions météorologiques. L'utilisateur devra toujours vérifier la pertinence du produit en fonction de son utilisation finale, et en assumer l'entière responsabilité. Notre service technique et commercial s'engage à répondre rapidement à toute demande concernant l'utilisation et l'application des produits. Edilteco France se réserve le droit de modifier, sans préavis, le contenu de cette fiche technique. La diffusion de cette fiche, annule et remplace les versions précédentes.





